

Géothermie profonde : quelles promesses sécuritaires pour la population ?

François Monin (PDC)

Mercredi 27 janvier 2022, le Quotidien jurassien révélait en primeur les décisions du collège gouvernemental concernant la poursuite du projet de géothermie profonde en Haute-Sorne, sur le site de Glovelier. Selon les médias et les dires de l'exécutif, l'accord de principe donné aux promoteurs est lié à un renforcement des contraintes sécuritaires. Le communiqué de presse de Geo-Energie Suisse salue bien entendu cette nouvelle étape dans le dossier. Son directeur insiste également en assurant que « La sécurité sera au cœur du projet ».

Dans les faits, les nouvelles exigences sécuritaires que souhaitent fixer dans une convention le Gouvernement se limitent, selon les informations publiques, à : la reconnaissance du sous-sol par imagerie 3D, la supervision du projet par une commission de suivi et d'informations, ainsi qu'à un groupe d'experts.

Dès lors, mes questions au Gouvernement sont les suivantes :

- **Le Gouvernement confirme-t-il ces informations divulguées dans la presse ?**
- **Prévoit-il de demander des exigences supplémentaires aux promoteurs, lors de la phase de négociations, qui n'auraient pas encore été communiquées ? Des mesures et garanties financières en cas de dommage aux bâtiments des privés ont-elles été cette fois évoquées, par exemple ?**
- **Est-il en mesure de rassurer la population avoisinante, ainsi que celle de l'ensemble du canton du Jura, quant à la maîtrise des risques liés au projet ?**
- **Si oui, peut-il nous communiquer de nouvelles informations et données techniques qui le poussent à faire machine arrière, par rapport à la décision du 6 avril 2020 ?**
- **Le possible coût financier lié à l'arrêt du projet mis de côté, le Gouvernement peut-il nous assurer que la balance bénéfices-risques est en faveur de la décision prise en ce début d'année ?**

François Monin (PDC)

Co-signataires

- Bernard Studer (PDC)
- Mathieu Cerf (PDC)
- Magali Voillat (PDC)
- Boris Beuret (PDC)
- Olivier Goffinet (PDC)
- François Monin (PDC)
- Gauthier Corbat (PDC)
- Bernard Varin (PDC)

- Anne Froidevaux (PDC)
- Stéphane Theurillat (PDC)
- Vincent Eschmann (PDC)
- Lionel Maitre (PDC)
- Florence Boesch (PDC)
- Amélie Brahier (PDC)
- Josiane Sudan (PDC)
- Samuel Rohrbach (PDC)

Intervention déposée officiellement le 04 février 2022

Documents annexés